

AVIS AU PUBLIC
COMMUNE DE SAINT-SULPICE ET CAMEYRAC



ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE

Au PLAN LOCAL D'URBANISME en cours de révision

Et à la CREATION DE PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

Par arrêté n°2019.9.7 en date du 23 septembre 2019, le maire de St Sulpice et Cameyrac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme en cours de révision et la création des périmètres délimités des abords de l'église de Cameyrac, de l'église St Roch et de la croix du cimetière.

A cet effet, M. Joseph PICO, exerçant la profession d'officier de l'armée de terre à la retraite, a été désigné par le Président du tribunal administratif de Bordeaux comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de St Sulpice et Cameyrac du lundi 9 décembre 2019 au jeudi 9 janvier 2020 inclus aux horaires d'ouverture suivant : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, les vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi 14 décembre 2019 de 10h à 12h.

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie dans la salle de réunion du 1^{er} étage, aux jours et aux horaires suivants :

- Le lundi 9 décembre 2019 de 9h à 12h,
- Le samedi 14 décembre 2019 de 10h à 12h,
- Le vendredi 20 décembre 2019 de 15h à 18h,
- Le lundi 30 décembre 2019 de 9h à 12h,
- Le jeudi 9 janvier 2020 de 15h à 18h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme en cours de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie, 21 avenue de l'hôtel de ville, 33450 St Sulpice et Cameyrac, et par courriel en précisant en objet « enquête publique », à l'adresse suivante mairie@saintsulpiceetcameyrac.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire

Pierre JAGUENAUD



